



Commune de TROOZ

Déclaration de politique générale pour la législature 2018-2024

Présentée au nom de la majorité au conseil communal du 3 décembre 2018

par Monsieur Fabien Beltran en sa qualité de Bourgmestre.

C'est en ma qualité de Bourgmestre qu'il me revient de vous présenter les lignes de force de la politique que la nouvelle majorité entend mener au cours des six prochaines années.

Deux formations politiques, « Ensemble avec le Bourgmestre » et « EcoVa » se sont engagées pour constituer une majorité et élaborer un programme de gestion ambitieux, réaliste et qui place le citoyen au cœur des préoccupations des élus.

Nous entamons cette nouvelle législature avec une équipe solide et motivée, ancrée à gauche et qui traduit la volonté de s'inscrire dans une représentation démocratique significative de la population de notre commune.

Pour rencontrer au mieux les attentes des habitants, notre majorité propose de privilégier un mode de gestion communale qui s'articule autour de 3 objectifs fondamentaux :

a. La participation citoyenne

Il est primordial que le citoyen soit correctement et clairement informé des décisions ou des orientations prises par les autorités communales. Il est aussi important que la population puisse rencontrer ses élus afin qu'elle soit entendue. Des élus présents sur le terrain, un réel soutien aux comités de quartiers, des contacts directs avec les citoyens, des réunions de quartiers, des conseils participatifs (jeunes et aînés) sont autant de chemins d'actions que nous voulons tracer.

Concrètement, nous souhaitons que chaque citoyen puisse participer activement à la construction de la vie de sa commune, notamment :

- En mettant en place le débat citoyen autour de projets de quartiers et en proposant des budgets participatifs par lesquels la commune octroie à des citoyens (à travers des conseils de quartier ou comités de quartier) un budget déterminé afin de réaliser des projets de proximité sélectionnés selon des modes démocratiques. Aux citoyens de participer et choisir leurs projets.
- En permettant aussi aux citoyens de formuler directement auprès du conseil communal des propositions dans le respect de la réglementation en les motivant ainsi que des amendements aux projets en cours.

- Nous entendons dynamiser la démocratie en poursuivant une politique d'information et de communication multicanale objective et efficace. Etre informé de la gestion communale, c'est être associé, c'est participer. La commune jouera un rôle de facilitateur en fédérant les initiatives des associations et privilégiant les synergies et le travail en réseau.
- En mettant en place un baromètre périodique des attentes et de la satisfaction des usagers des services communaux.
- En maintenant les actions mobilisatrices telles que : façades fleuries, jardins fleuris, nettoyage de printemps, quartiers propres, ...

b. L'accent sur des valeurs essentielles

Notre équipe s'engage à travailler pour l'intérêt général et à respecter les valeurs universelles des droits humains. Nous avons la volonté de travailler sur des principes de synergies et de transversalité à moyen et à long terme. La bonne gouvernance constituera la ligne de force de notre action.

Nous voulons maintenir un service public communal de qualité qui pourra répondre aux besoins de la population et, ce, dans l'intérêt général en soutenant le personnel communal et en leur offrant un bon climat de travail et des propositions adaptées de formations.

Nous voulons persévérer dans un bon usage des moyens financiers disponibles, notamment par un important travail de recherche de subsides, de primes et d'incitants.

Le renforcement du maillage social et de la solidarité intergénérationnelle sont des axes prioritaires.

Nous voulons également un pouvoir de proximité qui soutient sans réserve ses écoles fondamentales communales ouvertes à tous et dont les qualités pédagogiques sont largement reconnues afin d'assurer à nos enfants un parcours scolaire serein et épanouissant.

Nous voulons, dans la mesure des possibilités, réduire l'empreinte écologique de la commune.

c. La volonté de faire de Trooz une commune attractive pour tous

Notre ambition est de construire au quotidien une commune accueillante, chaleureuse et solidaire. La commune doit créer des conditions de vie sociale sereine. Elle est un lieu de fraternité qui doit proposer des solutions pratiques de proximité pour les personnes confrontées à des besoins sociaux et sanitaires.

Nous voulons investir dans les quartiers, dans les comités, dans le monde associatif, culturel et sportif. Nous voulons développer une vision durable et ambitieuse dans les politiques d'aménagement du territoire local.

Trooz est et doit rester une commune à taille humaine, à l'architecture et à l'environnement préservés avec des commerces de proximité et doit offrir un espace de vie harmonieux à tous ses habitants. L'économie locale et les circuits courts resteront privilégiés.

Nous nous appuierons sur le savoir-faire et sur l'expertise des habitants pour monter nos projets. Nous mettrons en évidence le patrimoine culturel, naturel et architectural de la commune.

II. 12 Axes CONCRETS pour Trooz

1. LA MOBILITE

Nous voulons pérenniser le calme et la tranquillité des Troозиens, nous voulons leur permettre de circuler facilement et assurer un trafic fluide sur les axes, tout en sécurisant et développant les modes de circulation doux.

Nous proposons de :

- Finaliser la voie lente entre Trooz et Chaudfontaine et la développer vers Liège et Verviers tout en la reliant avec nos villages. Nous jetterons les bases d'un Ravel sur la vallée de la Vesdre ;
- Favoriser les modes de déplacements alternatifs (vélo, covoiturage, ...) et proposer aux visiteurs une formule financièrement attractive combinant une activité sur la commune avec un billet de transport en commun ;
- Favoriser les espaces piétons et augmenter la sécurité des usagers les plus faibles ;
- Sécuriser le cheminement des enfants à proximité des écoles ;
- Continuer la rénovation du balisage et entretenir régulièrement le très beau réseau balades de notre commune, notamment en faisant converger certains chemins structurants vers la future voie lente ;
- Programmer un plan de rénovation des voiries et trottoirs communaux ;
- Soutenir les projets supra locaux de mobilité avec voies pédestres thématiques et cavaliers (projets dits « Via Charlemagne » et « D'Artagnan »)

2. L'ENFANCE ET L'ENSEIGNEMENT

L'école doit mettre tout en œuvre pour lutter contre le décrochage et l'échec scolaire. Nous voulons permettre à tous les élèves d'utiliser les nouvelles technologies, de se familiariser aux outils qui leur permettront de se préparer à une vie active et autonome.

Nos priorités :

- Assurer l'accueil de tous les élèves sans discrimination philosophique, sociale ou culturelle ;
- Poursuivre l'extension et la rénovation des infrastructures et en particulier les cours d'école ;
- Poursuivre l'équipement des écoles en matériel adapté aux nouvelles technologies ;

- Garantir le choix d'une seconde langue dès la 1^{ère} année primaire ;
- Garantir au personnel enseignant une formation continue de qualité et soutenir leurs projets pour l'école.

L'accueil de la petite enfance est un levier pour la lutte contre la pauvreté et favorise l'égalité des chances dès le plus jeune âge. Il contribue à améliorer la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle des familles et, par conséquent, à assurer une égalité entre tous.

Nous voulons encore :

- Développer l' ATL (Accueil Temps Libres) pour permettre un accueil de qualité durant les périodes de garderies scolaires et extrascolaires ;
- Maintenir et développer les activités et les stages variés durant les congés scolaires à des prix accessibles pour tous ;
- Soutenir notre école de devoirs accessible à tous les enfants et adolescents de l'entité ;
- Continuer à offrir aux enfants la possibilité de découvrir d'autres horizons (sorties scolaires, classes de neige, classes de sports, classes de mer, découverte de la commune) à des prix accessibles à tous ;
- Conclure des contrats pour la fourniture de repas équilibrés et de qualité avec des producteurs et acteurs régionaux ;
- Installer des fontaines d'eau au sein des écoles communales ;
- Développer des initiatives de type « SOS Papy-Mamy », mettant en relations des parents et des aînés pouvant assurer le rôle de grands-parents temporaires pour une journée ou une après-midi. Favoriser ainsi la mise en relation des différentes générations dans le but de créer et pérenniser les relations intergénérationnelles ;
- Développer, à moyen terme, une école d'immersion et/ou de pédagogie active ;
- Lutter contre le harcèlement scolaire en poursuivant les actions de prévention ;
- Continuer à améliorer la sécurité des enfants aux abords et dans l'enceinte de l'école.

3. LA JEUNESSE

Notre jeunesse a besoin d'exister, de s'exprimer, de pouvoir se retrouver dans sa commune et d'avoir des endroits à disposition où se réunir. Pour cette raison, nous soutiendrons, d'une part, les mouvements de jeunesse et, d'autre part, la création d'espaces jeunes, en étroite collaboration avec les services communaux et les éducateurs de rue.

Nous voulons impliquer davantage nos jeunes dans la vie communale, entendre leurs préoccupations et les sensibiliser à la citoyenneté.

Nous voulons :

- Mettre en place un « Conseil consultatif des jeunes », un véritable réseau d'actions et d'informations pour nos jeunes ;
- Informer les jeunes, de manière régulière, en utilisant leurs canaux de communication, des activités culturelles et sportives qui leur sont accessibles ;
- Soutenir efficacement les Mouvements de Jeunesse et les associations culturelles et sportives qui développent des activités spécifiques aux enfants et adolescents ;
- Favoriser le sport de rue en rénovant les infrastructures extérieures existantes qui permettent aux jeunes et moins jeunes de pratiquer du sport dans leur quartier et aussi en installant des espaces de convivialité intergénérationnels ;
- Améliorer l'attrait de nos maisons de jeunes ;
- Créer une AMO (Aide en Milieu Ouvert) sur le territoire de notre commune pour soutenir les jeunes et leurs parents en difficultés.

4. LES AINES ET L'INTERGENERATIONNEL

La présence de plus en plus d'aînés dans notre commune (environ 15% de personnes de plus de 65 ans) est un signe de richesse sociale.

Nous voulons leur permettre de garder leur autonomie et leur cadre de vie mais aussi les inviter à participer pleinement à la vie politique, économique, culturelle, sociale et associative de notre commune.

Nos priorités :

- Soutenir les associations qui développent des activités sportives et culturelles ;
- Créer dans les quartiers des lieux de rencontre intergénérationnels pour permettre les échanges en toute convivialité ;
- Continuer à rendre l'espace public plus sûr et plus convivial ;
- Encourager le développement de projets « Seniors consultants » composés de travailleurs, d'artistes, d'artisans à la retraite qui partagent leur expérience en venant en aide à des jeunes, des associations, des écoles ou en participant à des projets de développement local ;
- Mettre en place un Conseil consultatif des Aînés ;
- Lutter contre l'isolement des aînés et renforcer leur participation à la vie sociale, culturelle et politique dans les différentes structures communales, para-communales, et provinciales, notamment en organisant des conférences, des formations et des activités ayant pour but l'inclusion en tant qu'acteur à part entière dans la société ;
- Encourager la mise en place de services administratifs décentralisés et « ambulants » permettant aux citoyens et plus particulièrement aux aînés, aux moins valides et aux personnes qui ne disposent pas de véhicule, d'accéder aux services communaux de base ;
- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées le souhaitant
- Maintenir nos activités de loisirs pour nos aînés et proposer des excursions accessibles à tous.

5. LE SPORT POUR TOUS

Notre commune est dotée de nombreuses infrastructures sportives de grande qualité.

Notre première priorité est d'avoir une gestion équitable de ces infrastructures vis-à-vis des différents clubs sportifs de notre commune.

Nos priorités :

- Promouvoir des zones de délasserement : créer, améliorer et réaffecter des endroits récréatifs de plein air dans un cadre verdoyant et propre ;
- Rénover l'ancien terrain de Beach volley dans le parc communal et en faire un espace de détente pour tous ;
- Favoriser l'équilibre jeunes-seniors en organisant des activités entre les générations ;
- Créer des liens entre quartiers en initiant des projets inter-quartiers : tournois sportifs, par exemple ;
- Soutenir les associations sportives porteuses de projets spécifiques ;
- Mettre en place des « chèques sport » ;
- Renforcer la pratique du sport par l'organisation de stages sportifs encadrés par des opérations spécifiques ;
- Maintenir et développer la qualité de nos infrastructures sportives ;
- Renforcer l'organisation de stages sportifs encadrés à coûts réduits pendant les vacances scolaires en développant les partenariats entre la commune et la province et avec l'ADEPS.

6. LA CULTURE

Le niveau local est un acteur de 1^{er} plan en matière d'offre culturelle et de loisirs. Nous souhaitons encore développer le dialogue et le partenariat avec le monde associatif afin de renforcer la cohésion sociale.

A cet effet nous remettons à l'honneur les lieux publics existants et veillerons à les mettre à disposition des associations et des groupements de l'entité.

Nos priorités :

- Aider les associations à la mise en œuvre de nouvelles idées ou de nouveaux projets en créant une maison des associations intergénérationnelles ;
- Organiser une journée des associations pour permettre aux citoyens de découvrir la richesse et la diversité des activités proposées sur notre commune ;
- Aider à l'épanouissement familial sur la commune en permettant l'accès à la culture aux familles nombreuses et aux familles précarisées ;
- Continuer à soutenir les associations qui développent des activités culturelles, manuelles, folkloriques, artistiques, musicales, ...
- Poursuivre le développement de la lecture publique au travers du réseau des bibliothèques communales et provinciales (réseau ALEPH) ;
- Favoriser la création culturelle et le développement des arts sous toutes leurs formes ;
- Faciliter l'organisation de manifestations publiques par des citoyens (concert, forum, conférence, théâtre, ...) en apportant l'aide de services communaux ;
- Assurer le devoir de mémoire et la transmission du savoir ;
- Construire et coordonner des activités autour des neuf thèmes patrimoniaux mis en évidence par le Plan Communal de Développement Rural (en particulier l'automobile et son histoire).

7. LE LOGEMENT et L'AMENAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Notre commune détient quelques manettes du pouvoir en matière urbanistique et infractionnelle. Elle peut accroître son influence en définissant une vision à long terme de son aménagement du territoire : quel avenir pour le bâti, quelle place pour les zones économiques, quels espaces de convivialité promouvoir, comment conserver le caractère rural de nos villages... ?

Nos priorités :

- Continuer à donner envie de venir habiter à Trooz en aidant les nouveaux venus, en les accueillant et en facilitant leurs démarches administratives ;
- Poursuivre les projets définis dans le cadre du plan communal de développement rural pour une gestion durable et dynamique de notre espace public ;
- Renforcer la rénovation du bâti existant en créant des primes à la rénovation ;
- Réinsérer les bâtiments inoccupés sur le marché locatif, notamment en stimulant l'habitation des logements actuellement délaissés en partenariat avec l'Agence Immobilière Sociale et le secteur coopératif ;
- Développer des installations adaptées aux besoins des personnes à mobilité réduite ;
- Favoriser la qualité de vie dans les quartiers en partenariat étroit avec le Foyer de la Région de Fléron ;
- Développer une stratégie systématique de lutte contre l'insalubrité de certains logements. La commune amplifiera son action visant à identifier les logements insalubres et surpeuplés, par une coordination forte entre les services de police, de la population, de l'urbanisme et du CPAS ;
- Renforcer notre présence au sein de l'Agence immobilière sociale Ourthe-Vesdre-Ambève afin de faire entrer dans le parc locatif, et à des prix raisonnés, des biens immobiliers privés.

8. L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITE DE VIE

La préservation de notre environnement est une de nos priorités. Nous voulons faire de la protection de l'environnement une préoccupation transversale dans l'ensemble des dossiers communaux.

Nos actions :

- Renforcer l'action des agents de propreté dans chacun des quartiers ;
- Lutter efficacement contre les dépôts clandestins par l'éducation, la prévention et la répression ;
- Développer des jardins et potagers collectifs qui animeront les quartiers et créeront des liens et de la solidarité entre voisins ;
- Développer encore les parcours pédestres, les circuits VTT et proposer des itinéraires pour les joggeurs ;
- Entretenir et embellir les venelles de notre commune, encourager le verdissement de l'espace public et poursuivre le travail de réouverture des sentiers communaux ;
- Rétablir les primes liées à l'utilisation rationnelle de l'énergie ;
- Soutenir les comités de quartier dans leurs initiatives ;
- Surveiller le respect des conditions d'exploitation des permis d'environnement et d'urbanisme et être attentif à ce que les engagements pris lors des prochaines fermetures des sites d'extraction soient appliqués.

9. L'ECONOMIE ET L'EMPLOI

Nous encouragerons l'arrivée de nouveaux commerces et nous soutiendrons les commerces existants. L'attrait et la qualité des espaces dédiés aux TPE et PME devra être améliorés en vue de créer des emplois locaux. L'économie associative, non marchande et collaborative sera encouragée.

Nos priorités :

- Soutenir et promouvoir l'esprit d'entreprendre particulier en s'appuyant sur les « talents locaux » ;
- Soutenir et promouvoir l'ouverture de commerces par la mise en place d'une prime à l'installation ;
- Entretenir un dialogue permanent avec les commerçants ;
- Créer un registre des entreprises locales afin de les informer de tout marché public initié ou connu pas la commune et les soutenir dans leurs demandes de permis ;
- Soutenir les associations de commerçants en matière d'animation commerciale, de décoration de fête, d'aménagement de l'espace public, de mobilité, de gestion des déchets et des nuisances ;
- Réaliser un audit en collaboration avec l'Université de Liège sur le redéploiement du commerce de proximité ;
- Promouvoir le parc d'activité économique de la SPI+, rue de la Métal, afin qu'il retrouve une attractivité au profit des PME et des artisans ;
- Créer des zones de free wifi pour que tous puissent accéder au Web dans toute la Commune ;
- Poursuivre les synergies entre la Maison de l'Emploi, les employeurs et les écoles, afin d'orienter les jeunes vers des secteurs d'activités en pénurie de main d'œuvre ;
- Mettre en place des « chèques commerce » qui remplaceraient les primes versées par la commune (naissance, noces d'or) et proposer une carte de fidélité « Commerce local » ;
- Stimuler l'économie circulaire (espace troc, cuisine communautaire, entreprise de nettoyage, ressourcerie, repair café, GAC, Ceinture alimentaire liégeoise,) ;
- Développer le tourisme de proximité et privilégier des évènements avec retombées sur les commerces locaux ;
- Favoriser l'installation ou l'orientation d'agriculteurs vers les cycles courts ;
- Inscire la commune dans un Groupe d'Action Locale.

10. LE PATRIMOINE ET LES INFRASTRUCTURES

Nous souhaitons entretenir et développer le patrimoine et les infrastructures. Nous voulons continuer à investir dans nos bâtiments communaux et notamment dans les écoles. Nous poursuivrons notre plan de rénovation des 100 kms de voiries communales et nous maintiendrons une politique d'investissement contrôlée de la commune.

Nous voulons aussi :

- Poursuivre l'aménagement d'espaces verts et d'espaces pour piétons et cyclistes ;
- Favoriser des espaces pour les promenades d'animaux avec les équipements nécessaires pour garantir la propreté ;
- Continuer à imposer la création de bassins d'orage dans les nouveaux lotissements ;
- Etudier toutes les possibilités techniques afin d'éviter au maximum les problèmes de crues et d'inondations ;
- Adapter l'égouttage pour remédier aux inondations de plus en plus fréquentes ;
 - Poursuivre la rénovation et la réfection durable, efficace et en profondeur des voiries et des trottoirs et en particulier de la Grand-rue ;
- Continuer l'entretien régulier et mettre en valeur le patrimoine communal ;
- Etablir une coordination effective des travaux effectués dans la commune, via une synergie efficace entre les services communaux, pour réduire au maximum leur durée et leur fréquence ;
- Finaliser la rénovation du Maka à la Fenderie ;
- Rénover et mettre en valeur nos places de village comme par exemple Teixeira à la Brouck, Emile Vandervelde à Fraipont, ...

11. LA SECURITE ET LA PREVENTION

Une attention particulière sera donnée à la sécurité du citoyen qui reste, bien sûr, une priorité majeure pour nous. Cela ne peut se concevoir sans une collaboration étroite et un engagement fort avec la zone de police et la Région wallonne.

Nos priorités :

- Implanter l'éclairage public dans les zones les plus reculées ;
- Renforcer une Police de Proximité efficace, en contact fréquent avec la population ;
- Intensifier la lutte contre les incivilités en faisant respecter les règlements communaux et autres ;
- Développer la médiation de quartier. Et, si la médiation n'aboutit pas, faire appel à un agent constatateur spécifique ;
- Installer, en concertation avec la zone de police, des caméras de surveillance dans les endroits reconnus à risques ;
- Intensifier la prévention et la sécurité, notamment aux abords des écoles.

12. L'ACTION SOCIALE ET LA SANTE

Notre commune est connue et reconnue pour les actions solidaires qu'elle a mises en place et qu'elle soutient. Nous investirons dans la cohésion sociale et dans l'accompagnement social de 1^{ère} ligne en nous appuyant sur le CPAS et les acteurs sociaux locaux.

La prévention et la promotion de la santé sont les seuls moyens efficaces et durables d'améliorer la santé de la population à moyen et long terme. Plus la prévention et la promotion de la santé seront développées, moins les traitements seront lourds et onéreux. Une attention particulière sera apportée à l'ensemble des déterminants non médicaux de la santé

Nous voulons :

- Mener, au niveau local, une politique de promotion et de prévention de la santé efficace et renforcer la visibilité du réseau de soins (répertoire) ;
- Coordonner les actions des différents acteurs de terrain (CPAS, Maison médicale, associations...) pour répondre au plus près aux besoins de la population en matière de santé, grâce à la mise en place d'une coordination sociale sur le territoire en partenariats notamment avec la Province et les intercommunales de soins ;
- Encourager l'organisation de séances d'information et de sensibilisation autour des thèmes du bien-être et de la santé. Le recours aux experts de vécus sera favorisé ;
- Promouvoir une alimentation de qualité dans les écoles ;
- Mettre en place un service social de mobilité afin de venir en aide aux personnes qui doivent suivre des traitements médicaux lourds et soutenir les projets d'alternative à l'hospitalisation ;

- Renforcer la collaboration avec le centre de la Croix-Rouge, privilégier les rencontres, les échanges et les réponses humaines et solidaires à la situation migratoire ;
- Renforcer l'information au sujet des droits sociaux et renforcer l'information et l'encadrement quant aux parcours d'insertion possibles ;
- Mettre en place des formations premier secours pour un vaste public.

Il ressort de notre programme de gestion une volonté de travailler pour le bien de tous en assurant une égalité de traitement quelles que soient les origines, les convictions philosophiques, politiques et religieuses ou encore le statut social. Nous entendons privilégier l'écoute active et favoriser le dialogue avec les associations et les habitants.

La force collective doit prendre le pas sur les rivalités. Et, si rivalités il y a, elles doivent être productives et constructives pour l'intérêt général.

Nous avons maintenant la lourde, mais combien passionnante tâche, de faire vivre au quotidien cet ambitieux programme.

Cela nécessite de la mobilisation. Cela nécessite de l'accompagnement, de la pédagogie, du débat, de la réflexion et surtout du travail.

Nous devons concentrer nos forces sur la qualité de ce travail et, ce, dans le souci permanent du citoyen.

Alors, chers collègues, levons l'ancre et abordons tous ensemble cette nouvelle législature avec audace et ambition.

Fabien BELTRAN

Bourgmestre de Trooz